

ZAMIRI

Revue trimestrielle d'éducation à la non-violence active, aux droits humains et à la paix.

REVUE DU GROUPE MARTIN LUTHER KING, asbl

Editeur responsable :

Groupe Martin Luther King, asbl.

N°26, avril, mai, juin 2012

Editorial

SOMMAIRE

EDITORIAL

ACTIVITES DU GROUPE MARTIN
LUTHER KING

EDUCATION A LA NON-VIOLENCE
ACTIVE

LA NON-VIOLENCE A-T-ELLE UN
AVENIR ?

TEMOIN DE LA NON-VIOLENCE
ACTIVE

DESMOND MPIOLO TUTU

PAGE DE LA FEMME

RATIFIER RESPECTER

Construisons la paix

L'humanité se heurte devant un sérieux problème celui de bâtir un monde paisible. Partout l'on parle des destructions, guerres, viols, attentats, détournements...et même la colonisation en pleine 21^{ème} siècle. Présentement nous baignons dans une culture de la violence. Les radios, les télévisions, les journaux...la violence est à la une et leurs auteurs sont applaudis et souvent invités à des conférences de paix. C'est justement parce que l'humanité fait le mauvais choix, celui de la violence. Ne donnons nous raison Martin Luther King qui disait « La violence ne peut chasser la violence seul l'amour le peut...l'obscurité ne peut chasser l'obscurité...seule la lumière le peut ». La non-violence est la seule voie qui pourra sauver l'humanité. La construction d'une paix durable devra partir de nous tous, chacun de nous doit donner sa contribution pour que notre humanité soit vraiment humaine. La paix n'est pas l'affaire des autres. Et la Bible de conclure « Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu » Matthieu 5 :9

Christophe Nyambatsi Mutaka

« La paix est le seul combat qui vaille d'être mené. » Albert Camus

ACTIVITES TRIMESTRIELLES DU GROUPE MARTIN LUTHER KING.

Le Groupe Martin Luther King asbl est une association Congolaise pour la non-violence active, les droits humains et la paix. Il est basé à Goma, province du Nord - Kivu à l'Est de la République Démocratique du Congo en Afrique centrale.

Il poursuit les objectifs ci-après :

- Vulgariser la sagesse de la non-violence active ;
- Permettre à l'homme africain de construire son humanité, de revendiquer son identité, et conquérir son authenticité en se rangeant résolument du côté de la non-violence active ;
- Protéger, promouvoir et défendre les droits humains ;
- Contribuer à la réconciliation et à la cohabitation pacifique entre les communautés dans la région en gérant et en réglant pacifiquement les conflits ;
- Travailler pour plus de justice sociale et pour une paix durable ;
- Eduquer la population à la culture démocratique ;
- Lutter contre la prolifération d'armes légères à petit calibre ;
- Lutter contre la xénophobie, le racisme et l'intolérance.

Durant ce deuxième trimestre les activités du Groupe Martin Luther King ont paralysées par la reprise des hostilités entre les troupes gouvernementales et les groupes armés ainsi qu'avec des mutins issus de l'armée gouvernementale. Ces événements malheureux ont eu comme conséquences des graves violations des droits humains notamment des massacres, des viols, des tortures, des arrestations arbitraires... suivis d'un grand mouvement des populations. Représenté par son directeur, le Groupe Martin Luther King a participé à Bujumbura au Burundi à la formation et au colloque sur la vérité

et la réconciliation dans la région des grands lacs africains. Organisé du 19 au 25 juin 2012 par l'Institut Universitaire Africain de Formation à la Médiation et à la culture de la paix en collaboration avec le Mouvement International de la Réconciliation MIR/France, et le Programme Opérationnel Néhémie Transfrontalières pour le développement de l'Afrique PO NT. Cette formation a connue la participation de 36 personnes dont 8 congolais.



Participants à la formation et colloque de Bujumbura au Burundi.

Il convient de rappeler que le Groupe Martin Luther King est présentement membre de plusieurs réseaux notamment le Réseau Africain Francophone sur les armes légères. Le Groupe Martin Luther King a introduit sa demande de participation à la Marche Jan Satyagraha qui se tiendra en octobre 2012 en Inde mais faute de moyens financiers nous ne sauront pas participer a cette activité d'importance capitale. Compte tenu de la situation qui prévaut à l'Est de la République Démocratique du Congo, notre association a signé la pétition pour que les tortionnaires et les criminels de guerres ne trouvent pas refuge en Suisse. Nous avons également publié des communiqués de presse que nous avons l'honneur de publier certains in extenso.

Communiqué de presse

La lutte contre l'impunité : priorité pour une paix durable pour les provinces du Nord et sud -Kivu à

L'Est de la République Démocratique du Congo en Afrique centrale.

Depuis bientôt deux décennies, l'Est de la République Démocratique du Congo est déchiré par des conflits armés. Des graves et massives violations des droits humains y ont été observées et les auteurs des nombreux crimes de guerres, crimes de génocides et crimes contre l'humanité courent au su et au vu des victimes et de la dite « communauté internationale ». Nombreux parmi ceux qui foulent aux pieds le respect des droits humains, sont dans la plus part des cas promus à des hautes fonctions. N'est-ce pas une autre façon d'encourager les jeunes à imiter leurs aînés en violant les droits humains avec l'espoir des promotions dans l'avenir ? Ceux- là qui ont pillé et ruiné notre pays ont subitement changé de langage en s'appelant des « démocrates ». Ces événements risquent d'échapper à la mémoire collective si des efforts ne sont pas fournis pour établir les responsabilités des uns et des autres. La communauté internationale devrait aider la République Démocratique du Congo à lutter contre l'impunité.

Désormais une prise de conscience des congolaises et congolais est d'une importance capitale. En effet, lors de la conférence mondiale sur les droits de l'Homme tenue à Vienne du 14 au 25 en juin 1993 et qui avait aboutit à ce qu'on appelle « Déclaration et Programme de Vienne », il a été adopté que l'amnistie des auteurs des violations graves des droits de l'Homme est incompatible avec le droit qu'a toute personne à ce que sa cause soit entendue équitablement. C'est sur base de cette déclaration de Vienne que furent adoptés sous l'égide de l'ONU, l'ensemble des principes pour la promotion et la protection des droits de l'Homme par la lutte contre l'impunité. Il convient de noter que ces principes sont fondés sur plusieurs éléments, notamment : Le droit de savoir de la victime, qui

consiste à ce qu'on sache ce qui s'est passé en tant que droit à la vérité dans le chef de la victime et ses proches. Dans le contexte de la République Démocratique du Congo, le peuple a soif de connaître la vérité sur les violations graves, massives... dont il a été victime. Ainsi, les congolais devraient se prémunir contre le détournement de l'histoire. Rappelons que la connaissance d'un peuple de l'histoire de son oppression appartient à son patrimoine et doit être préservée. Voilà pourquoi la lutte contre l'impunité doit être une priorité pour une paix durable en République Démocratique du Congo. Pour le Secrétaire Général des Nations Unies monsieur Ban Ki Moon, « La justice est une condition de la paix » et « La paix et la justice sont indivisibles ». Et nous nous renchérissons en disant « Pas de paix sans justice ». L'on assiste depuis un certain temps à la recrudescence de la violence et des graves violations des droits humains sont signalées ça et là dans nos deux provinces du Nord et Sud Kivu. Curieusement, les auteurs de ces violations des droits humains courent en toute impunité. Ainsi, une certaine culture d'impunité s'enracine de plus en plus à l'Est de la République Démocratique du Congo. La lutte contre cette culture d'impunité devrait être l'une des grandes priorités si l'on voudrait construire une paix durable et pouvoir orienter le pays vers un développement harmonieux, souhaité par tout le peuple congolais. De ce qui précède qui formulons les recommandations suivantes :

A. Aux Nations Unies et à la communauté internationale

Créer un Tribunal Pénal International pour la République Démocratique du Congo ;

Faire la lumière sur les graves et massives violations des droits de l'Homme dont les crimes de guerres,

les crimes de génocide et crimes contre l'humanité et établir les responsabilités.

B. Au gouvernement congolais

Lutter contre l'impunité et instaurer l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national ;

Faire la lumière sur les graves et massives violations des droits de l'Homme dont les crimes de guerres, les crimes de génocide et crimes contre l'humanité et établir les responsabilités ;

Coopérer avec la Cour Pénale Internationale afin de mettre la main sur les auteurs des graves et massives violations des droits de l'Homme dont les crimes de guerres, les crimes de génocide et crimes contre l'humanité sur le territoire congolais

C. Aux organisations de la société civile congolaise et aux ONGs internationales

Faire le monitoring sur les différentes violations des droits humains et présenter leurs résultats aux instances judiciaires nationales et internationales.

Fait à Goma, le 4 mai 2012

Christophe Nyambatsi Mutaka
Directeur du Groupe Martin Luther King asbl.

"La démocratie, d'après l'idée que je m'en fais, devrait assurer au plus faible les mêmes opportunités qu'au plus fort. Seule la non-violence peut aboutir à ce but. "

Gandhi

EDUCATION A LA NON-VIOLENCE ACTIVE

La non-violence a-t-elle un avenir dans le tiers-monde ?

Par Ramin Jahanbegloo

Le tiers-monde est à l'origine de l'idée de non-violence. N'oublions pas la lutte que mena Gandhi toute sa vie pour appliquer une stratégie non violente dans le champ de l'action politique. Cependant, la première image que nous offrent aujourd'hui les pays du tiers monde est celle d'un monde où surgit la violence en tout lieu et sous toutes ses formes. Force est d'affirmer, devant la diversité des situations de violence que l'on constate dans les sphères politiques, sociales et économiques de ces pays, que la violence y est devenue l'élément moteur de la dynamique des rapports sociaux. Ces différentes situations de violence sont liées entre elles au sein d'un système global qui a sa logique propre. C'est pourquoi il est insuffisant de s'interroger sur les seuls facteurs « exogènes » d'aggravation de la situation politique et sur les nombreuses difficultés économiques auxquelles ces pays sont affrontés. Il faut également se pencher sur les facteurs « endogènes » qui favorisent depuis des siècles la réapparition et le développement des nouvelles manifestations de la violence. On tombe souvent vite d'accord pour trouver une solution politique immédiate au problème de la violence, mais ce n'est qu'un remède conjoncturel à un problème d'ordre structurel. Il n'y a de réponse fondamentale à la violence ouverte, directe, belliqueuse - celle qui s'installe entre les gouvernants et les gouvernés - que si l'on ose aller plus loin en s'interrogeant sur l'autre violence qui se dissimule derrière les habitudes, les discours ou même dans la morale coutumière : celle qui gère les relations entre les citoyens eux-

mêmes. En vérité, ces deux formes de violence vont de pair. C'est en les combinant que les tyrans prennent le pouvoir dans les pays du tiers-monde. Les tyrannies naissent à l'intérieur des systèmes anonymes de violence. On touche ici du doigt le mystère de la violence dans les pays où les persécutés deviennent à leur tour des persécuteurs. Chaque tentative politique de changement risque de substituer une nouvelle tyrannie à la précédente. La préoccupation majeure consiste donc, non seulement à mettre un terme à la contagion de la violence, mais à évaluer le risque d'érosion des valeurs non violentes dans les sociétés qui étaient jadis porteuses d'une telle réflexion. Il s'agit de mettre au jour les racines de la violence et de les saper par une éthique de la non-violence qui fasse prévaloir l'idée de droit sur la raison d'État. C'est seulement en exploitant toutes les possibilités de réhabilitation du droit au sein du politique, comme un facteur de dépréciation du pouvoir pour le pouvoir, que l'on parviendra à faire bouger et évoluer la situation dans le tiers-monde. Il est grand temps d'arracher l'idée de non-violence à sa marginalité textuelle et réflexive (par là, j'entends la non-violence préconisée par les mystiques musulmans, les penseurs hindous ou les sages bouddhistes) pour la placer au cœur de la confrontation des idées contemporaines. Certes, appliquer l'idée de la non-violence aux sociétés du tiers-monde exige une véritable « révolution copernicienne » de la politique. L'univers conceptuel de la politique y est encore trop imprégné de l'esprit de violence pour laisser de la place à une action non violente. Or il ne peut y avoir de règlement pacifique des conflits sociaux sans l'exercice de l'esprit de dialogue et de tolérance. La première étape consiste donc à faire reconnaître la valeur culturelle et politique de la non-violence grâce à l'éducation citoyenne. En appeler à ce qu'il y a de raisonnable en chaque citoyen est le

meilleur moyen de faire entendre sa voix dans un nouvel espace de communication où s'expriment des points de vue divergents. La stratégie non violente apparaît dès lors comme une lutte pour la justice et la paix civile, et non pour le pouvoir. En cherchant la gestion et l'équilibre de la société humaine par d'autres méthodes que celles offertes par la politique classique de la violence, l'action non violente veut réconcilier l'éthique et la politique, rétablir l'accord entre la conscience de l'être humain et la responsabilité du citoyen. La non-violence devient un projet pédagogique de formation des citoyens. « La première exigence de la non-violence, affirmait Gandhi, est de respecter la justice autour de soi et dans tous les domaines. » Dans ce refus quotidien de la légitimité de la violence, l'exigence éthique rejoint une forme de la pratique politique. Entre le respect des droits de l'homme, qui est loin d'être généralisé dans les pays du tiers-monde, et l'exigence d'une stratégie non violente, où beaucoup voient une utopie chimérique, la voie semble toute tracée. Le meilleur plaidoyer en faveur de la non-violence n'est-il pas l'action quotidienne de ceux qui luttent pour le respect des droits de l'homme dans le tiers-monde ?

Par Ramin Jahanbegloo, Penser la non-violence, UNESCO, Paris, 1999, pp.142-144

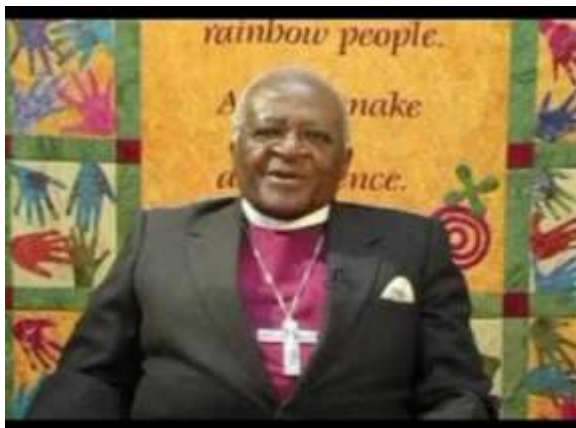
Dix choses rendent mauvais tous les actes des êtres vivants, et leurs actes deviennent bons quand ils évitent ces dix choses. Ce sont trois péchés du corps, quatre péchés de la langue et trois péchés de l'esprit. Les trois péchés du corps sont : le meurtre, le vol et l'adultère. Les quatre péchés de la langue

sont : mentir, calomnier, injurier et parler inutilement. Les trois péchés de l'esprit sont : la convoitise, la haine et l'erreur. C'est pourquoi je vous donne ces commandements : ne tuez point, mais ayez du respect pour la vie. Ne volez point, ni ne dérobez, mais aidez chacun à posséder les fruits de son travail. Évitez toute impureté et menez une vie de chasteté.. Purifiez votre coeur de la malice, rejetez loin de vous la colère.

Boudha

**TEMOIN DE LA NON-VIOLENCE
ACTIVE**

DESMOND MPIOLO TUTU



Desmond Mpilo Tutu (né le 7 octobre 1931 à Klerksdorp, en Afrique du Sud) est un archevêque anglican sud-africain qui a reçu le prix Nobel de la paix en 1984. Il fut ensuite le président de la Commission de la vérité et de la réconciliation, chargée de faire la lumière sur les crimes et les exactions politiques commis, durant la période de politique d'apartheid, au nom des gouvernements sud-africains, mais également les crimes et exactions commis au nom des mouvements de libération nationale. Desmond Tutu fait ses études dans la ville de

Johannesburg. Il veut dans un premier temps devenir médecin, mais de telles études coûtant trop cher pour sa famille, il se destine à devenir instituteur, tout comme son père. De 1951 à 1954, il étudie et commence à enseigner en 1954 au Johannesburg Bantu High School. Mais il démissionne en 1957, pour protester contre la mauvaise qualité de l'enseignement donné aux Noirs. Il décide alors de s'orienter vers la théologie. Il est ordonné prêtre de l'Église anglicane en 1961 et devient l'aumônier de l'université de Fort Hare. Fort Hare est à l'époque une des seules universités pour les Noirs d'Afrique du Sud et d'Afrique australe ; les principaux dirigeants actuels du pays y ont étudié. Desmond Tutu obtient en 1966 une maîtrise en théologie au King's College de Londres, et retourne ensuite en Afrique du Sud, où il travaille comme professeur de théologie. De 1972 à 1975, il revient en Angleterre, où il est le vice-directeur du Theological Education Fund of the World Council of Churches (TEF), à Bromley dans le Kent. Nommé doyen du diocèse de Johannesburg en 1975, il est le premier Noir à occuper ce poste. Il devient évêque du Lesotho (1976-78), puis premier secrétaire général Noir du Conseil œcuménique d'Afrique du Sud (1978-85).

**Un militant de la lutte contre
l'apartheid devenu archevêque du
Cap**

Après l'assassinat, en 1977, de Steve Biko, fondateur du *Black consciousness movement* (Mouvement de conscience noire) et l'un des organisateurs des manifestations de Soweto (réprimées par la police, elles dégénèrent en émeutes), Tutu fit le prêche lors de ses funérailles¹. Il rendit par la suite hommage à Biko et au *Black Consciousness Movement*, qui avait attiré l'attention sur la dimension performative du langage et

non simplement descriptive, conduisant ainsi les Noirs à se mésestimer eux-mêmes ¹. Tutu participe aux réunions clandestines du *Black consciousness movement*². Au sein du TEF, Tutu participe aussi au mouvement de *Black theology* (théologie noire) et s'initie à la théologie de la libération venue d'Amérique latine². Durant toutes ces années, il n'a cessé de faire passer son message de paix et de non-violence au cours de sermons et de prédications qui rassemblent des foules immenses et qui furent des temps forts de la lutte pacifique menée contre les gouvernements afrikaners³. Il dénonce aussi bien l'apartheid que les Noirs qui réclament vengeance. Pour lui, la paix entre les peuples est la seule voie possible. C'est pour ce combat pacifiste contre le système de l'Apartheid, qu'il reçoit le 16 octobre 1984, le Prix Nobel de la paix. Le 10 décembre suivant, la cérémonie de remise du Prix Nobel, dans le grand amphithéâtre de l'université d'Oslo, est perturbée par une alerte à la bombe sans conséquences. Auréolé de sa nouvelle stature internationale, le 7 septembre 1986, il est nommé archevêque du Cap, pour l'Église anglicane d'Afrique du Sud, devenant le premier Noir à occuper cette fonction. Cette nomination n'est pas du goût de ses opposants. Il organise alors des protestations contre la ségrégation raciale et des campagnes de boycottage, dont celle du charbon d'Afrique du Sud. Il milite également pour des écoles communes, qui représentent pour lui une étape essentielle dans la réconciliation de l'Afrique du Sud. Il milite aussi contre la réglementation des déplacements des Noirs, les « pass-laws ».


Le président de la Commission vérité et réconciliation

Desmond Tutu devient en 1995 président de la Commission de la vérité et de la réconciliation créée par le président Nelson Mandela. Après

trois ans d'enquêtes et des milliers d'auditions, il rend publiques les conclusions de la Commission en 1998. Ce dossier est aujourd'hui considéré comme l'une des pierres angulaires de la réconciliation sud-africaine

Une grande voix morale sud-africaine dénonciatrice des injustices à travers le monde.



 Le 14^e Dalai Lama et Desmond Tutu, Photo de Carey Linde. 2004

Comme à son habitude, il continue de critiquer tout ce qui lui paraît anormal. C'est ainsi qu'il dénonce, entre autres, le montant des salaires des députés du Parlement sud-africain qu'il juge exorbitants. La politique de vente d'armes, qui rapporte beaucoup d'argent au nouveau pouvoir sud-africain, est également un sujet qui lui tient à cœur. En ce qui concerne la politique étrangère de l'Afrique du Sud, il dénonce le silence de son pays envers le régime de Robert Mugabe, le président du Zimbabwe voisin. Il compare d'ailleurs Robert Mugabe à « une sorte de Frankenstein »⁵. Au niveau international, il critique l'attitude du gouvernement d'Israël envers les Palestiniens. Il reconnaît qu'Israël a le droit de vivre en paix au sein de ses frontières, mais pense également que la politique répressive d'Israël est « contre-productive » et ne fait au final qu'attiser la haine des Palestiniens envers Israël. C'est pourquoi il milite pour la création d'un État palestinien au côté d'Israël. En

2002, il compare la politique de l'État israélien à celle menées par les gouvernements sud-africains à l'époque de l'apartheid, déclarant : « cela me rappelle tellement ce qui nous est arrivé au peuple noir en Afrique du Sud »⁶. Il a été nommé en 2005, par le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, membre du Haut Conseil pour l'Alliance des Civilisations. Le 18 juillet 2007, à l'initiative du milliardaire Richard Branson et du musicien Peter Gabriel, Nelson Mandela, Graça Machel et Desmond Tutu convoquent à Johannesburg une assemblée de dirigeants influents du monde entier qui veulent contribuer, à l'aide de leur expérience et de leur sagesse, à résoudre les problèmes les plus importants de la planète. Nelson Mandela annonce la formation de ce conseil des Global Elders (les anciens, ou sages, universels) dans un discours lors de son 89^e anniversaire⁷. Desmond Tutu est président du conseil et ses membres fondateurs incluent également Kofi Annan, Ela Bhatt, Gro Harlem Brundtland, Jimmy Carter, Li Zhaoxing, Mary Robinson et Muhammad Yunus⁸. Tutu soutient en 2008 le pasteur controversé Jeremiah Wright, figure de la théologie de la libération noire qui avait lui-même apporté son soutien au candidat à la présidentielle Barack Obama, avant que celui-ci ne rompe ses liens avec Wright⁹. Tutu lui-même s'est pourtant éloigné de la théologie de la libération, en définissant une éthique au-delà de la théologie de la libération¹⁰. Concernant Wright, il déclare ainsi que ce dernier a dit sans fioritures « ce que presque n'importe lequel Afro-Américain aurait envie de dire », c'est-à-dire que « la race est un enjeu central », appelant aussi à un « forum de réconciliation » aux États-Unis¹¹. Lors des élections générales sud-africaines de 2009, il refuse d'apporter son soutien à Jacob Zuma et critique les dérives, selon lui, « d'une démocratie sous la coupe d'un parti ultramajoritaire »¹². Il se joint

fréquemment et inaugure des actions avec d'autres lauréats du prix Nobel de la paix pour soutenir Aung San Suu Kyi, et le 14^e Dalaï Lama. Au mois de mars 2009, il a été rejoint par plus de 40 célébrités et 10 000 signataires dans une lettre sur TheCommunity.com exhortant les officiels chinois à « cesser de nommer, blâmer et abuser verbalement » le Dalaï Lama, et en appela au Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme à visiter le Tibet et faire un rapport à la communauté internationale^{13,14}. Il est membre de la fondation PeaceJam et aussi membre d'honneur du Club de Budapest¹⁵. En juillet 2010, il annonce son retrait prochain de la vie publique pour consacrer plus de temps à sa famille¹⁶. Par ailleurs, en juillet 2007, il est l'un des premiers à répondre au programme "les Ambassadeurs d'Oxfam" lancé par l'ONG pour accroître sa popularité et améliorer son action¹⁷. En août 2011, il propose aux ministres noirs de vendre leurs voitures luxueuses ainsi que de taxer les Blancs pour avoir bénéficié de l'apartheid. Ces propos provoquent une polémique dont la réprobation de la fondation de Frederik de Klerk, le mettant en garde contre « la dangereuse idée de culpabilité raciale » et l'accusation par d'autres de s'aligner sur les positions du chef de la ligue de Jeunesse de l'ANC, Julius Malema, parfois accusé de racisme, pour avoir entre autres suggéré d'exproprier sans dédommagement les fermiers blancs de leurs terres^{18,19}.

Homages

-En 2007 à l'université du Cap Desmond Tutu s'exprime sur la liberté d'expression dans les nouvelles technologies

- En 1986, le trompettiste Miles Davis rend hommage à M^{gr} Desmond Tutu en lui dédiant *Tutu*, son avant-dernier album studio sorti en 1986. C'est le

premier morceau qui donne son titre à l'album. La distribution Ubuntu cite Desmond Tutu pour motiver le choix de son nom : « Une personne "ubuntu" est ouverte, disponible aux autres et dévouée ; elle ne perçoit pas comme une menace le fait que les autres puissent être compétents et bons, car elle puise sa propre assurance dans le fait qu'elle se sait appartenir à un tout supérieur et est affectée lorsque les autres sont humiliés ou diminués, torturés ou opprimés. » — Archevêque Desmond Tutu Il s'engage directement d'ailleurs en faveur de divers acteurs des mouvements pour le logiciel libre ou gravitant autour (voir extrait vidéo).

Distinctions

-En 1984 : prix Nobel de la paix.

-En 1997 : Prix Conscience Planétaire décerné par le Club de Budapest. Desmond Tutu a été récompensé pour son rôle afin de surmonter l'apartheid en Afrique du Sud et pour son engagement pour la paix mondiale et le dialogue interreligieux²¹.

-En 2010 : Prix du président de la FIFA

Bibliographie

[-Prisonnier de l'espérance \(1983\)](#)

[-Il n'y a pas d'avenir sans pardon \(2000\), le récit de la Commission de la vérité et de la réconciliation](#)

[-Dieu fait un rêve \(2008\), éditions Novalis.](#)

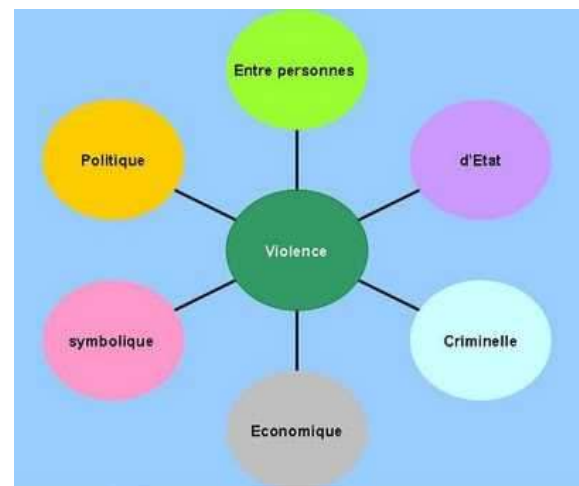
Je crois qu'il n'y aura pas de paix dans le monde tant que chacun d'entre nous ne prendra pas soin de sa paix intérieure jardinier prend soin de ses fleurs chaque jour. Commençons par cultiver la paix à l'intérieur de nous-mêmes. Elle se propagera

ensuite par rayonnement: la paix, c'est contagieux !

**(Extrait de "Cessez d'être gentil soyez vrai!" de Thomas D'ANSEMBOURG)
, comme un**

EDUCATION A LA NON-VIOLENCE ACTIVE

TYPOLOGIE DES VIOLENCES



Cultivons la paix  السلام بايدينا

La violence est l'utilisation de force physique ou psychologique pour contraindre, dominer, causer des dommages ou la mort. Elle implique des coups, des blessures, de la souffrance.

Pour la philosophe Blandine Kriegel, la violence est « la force dérégulée qui porte atteinte à l'intégrité physique ou psychique pour mettre en cause dans un but de domination ou de destruction l'humanité de l'individu. » La violence est ainsi souvent opposée à un usage contrôlé, légitime et mesuré de la force. Le mot violence vient du latin *vis*, qui désigne l'emploi de la force sans égard à la légitimité de son usage. Plusieurs types de violence sont distingués. Leurs définitions varient selon les époques,

les milieux, les lieux, les évolutions sociales, technologiques etc.

Violence entre personnes ou interpersonnelle: comportements de domination ou asservissement employant la force, physique (coups, viol, torture...), verbale et psychologiques (injures, injonctions paradoxales, harcèlement, privation de droits ou liberté, abus de position dominante...) ; Ces comportements peuvent être conscients ou non. Cette catégorie inclut la violence entre partenaires ou de parent à enfant, et différentes formes d'embrigadement ;

Violence d'état : Les États pratiquent discrètement ou revendiquent selon la définition célèbre de Max Weber, un « *monopole de la violence légitime* », pour exécuter les décisions de justice, assurer l'ordre public, ou en cas de guerre ou risque de guerre (on tente alors de la légitimer par les doctrines de la « guerre juste »). Celle-ci peut dégénérer en terrorisme d'État ou d'autres formes de violence les plus extrêmes telles que le génocide ;

Violence criminelle : Le crime, spontané ou organisé, peut avoir des causes sociales, économiques, ou psychologiques (schizophrénie, etc.). Cette forme de violence est selon certains auteurs l'envers d'une violence étatique et/ou symbolique.

Violence politique : La violence politique regroupe tous les actes violents que leurs auteurs légitiment au nom d'un objectif politique (révolution, résistance à l'oppression, droit à l'insurrection, tyrannicide, « juste cause »). Certaines formes de réponses violentes mais proportionnées (et de résistance ou servant le rétablissement de l'*Etat de droit*), *quand d'autres solutions ne sont plus possibles sont couramment admises, par la morale et le droit et selon la doctrine des droits de l'homme ; en cas de légitime défense par exemple, ou d'état de nécessité, en cas de résistance à l'oppression d'une tyrannie.*

Violence symbolique : C'est notamment la thèse de Pierre Bourdieu, qui désigne plusieurs sortes de violences : verbale (éventuelle première étape avant passage à l'acte) ; ou invisible, institutionnelle : c'est aussi la violence structurelle face à laquelle les individus semblent impuissants. Celle-ci désigne plusieurs phénomènes différents qui favorisent la domination d'un groupe sur un autre et la stigmatisation de populations, stigmatisation pouvant aller jusqu'à la création d'un bouc émissaire.

-Violence économique : En droit civil, la violence économique est une hypothèse récente de vice du consentement, justifiant d'annuler les contrats dont la conclusion reposait sur ce vice. Elle est admise dans certaines limites par les tribunaux. Les tribunaux considèrent que « *l'exploitation abusive d'une situation de dépendance économique, faite pour tirer profit de la crainte d'un mal menaçant directement les intérêts légitimes de la personne, peut vicier de violence son consentement* ».

Source : Association cultivons la paix.
www.cultivonslapaix.org

PAGE DE LA FEMME

RATIFIER RESPECTER

Instruments de protection des droits des femmes ratifiés par la République Démocratique du Congo :

- **CEDAW** : ratifiée en 1986
- **Protocole à la CEDAW** : ni signé, ni ratifié
- **Protocole de Maputo** : ratifié en 2009

Ratifier ! Si la République démocratique du Congo (RDC) a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), de même que le Protocole à la Charte

africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique (Protocole de Maputo), l'Etat n'a toujours pas ratifié le Protocole facultatif à la CEDAW.

Respecter ! La Coalition de la campagne demeure particulièrement préoccupée par : la persistance de dispositions législatives discriminatoires, notamment dans le Code de la famille; l'ampleur des violences sexuelles perpétrées en toute impunité dans les zones de conflits de même que dans les zones de relative stabilité, les pratiques traditionnelles néfastes, telles que les mariages précoces et forcés, et l'accès limité des femmes à l'éducation, à la santé et au marché du travail.

/ Quelques avancées...

La Coalition de la campagne reconnaît plusieurs développements positifs relatifs aux droits des femmes en RDC au cours des dernières années, tels que :

– L'adoption en juillet 2006, de deux lois sur les violences sexuelles (Lois n°06/018 et 06/019). Cependant ces lois souffrent depuis lors d'une absence d'application effective.

– L'adoption en janvier 2009, de la loi portant protection de l'enfant (loi n°09/001) qui contient des dispositions protégeant l'enfant contre toutes les formes d'exploitation et de violences sexuelles et garantissant les droits de la femme enceinte.

– La ratification, en février 2009, du Protocole de Maputo.

SOCIETE

Respectons les droits des enfants

Un burundais passait chaque jour au bar prendre de la bière et des brochettes après le travail. Et chaque fois son fils aîné d'environ douze ans surveillait l'entrée et la sortie de son père afin de connaître le nombre de bouteilles et de brochettes que son

père prenait l'une après l'autre. L'enfant était lésé par le comportement de son père parce qu'à la maison on ne mangeait pas bien et très rarement de la viande. Un jour, l'enfant dit à sa mère : « maman demande à papa de nous acheter de la viande pour pouvoir manger du fufu ». Un week-end, le papa répondit à la demande de son fils en donnant de l'argent à son épouse afin d'acheter de la viande. Et quand le repas était prêt, tout le monde s'apprête à table pour manger, le papa aussi. La culture burundaise favorise les hommes. A table, ils sont servis les premiers et quand c'est de la viande, les meilleurs morceaux leurs appartiennent. A table, le garçon en colère contre son père dit à sa mère avec un ton grave : ' Maman, ne donne pas de la viande à papa ». Et la mère avec indignation réplique à son fils : ' Pourquoi mon fils ? Nous ne pouvons pas oser manger seuls parce que c'est lui-même qui nous en a achète ! Et le garçon de dire : « Non maman, pour papa le fufu va retrouver la viande dans son ventre. Il en a en quantité suffisante. Toute la semaine il mangeait beaucoup de viande sans nous en apporter. Et maintenant vous voulez que nous partagions cette petite quantité. Humilie, confus, honteux et désemparé, le papa n'a pas pu manger. Le lendemain il demanda pardon à toute sa famille et depuis lors il ne gaspille plus l'argent de sa famille.

(Racontée par une burundaise)

Le saviez-vous ?

- **1 million d'armes à feu sont déclarées volées chaque année dans le monde ;**

- **2 sur 3 personnes tuées par les armes dans un pays en paix ;**
- **747000 personnes tuées chaque année par les armes ;**
- **2 balles sont produites chaque année pour chaque individu sur la planète ;**
- **1 sur 10 personnes dans le monde possède une arme.**

Source : www.controlarms.org

UN TRAITÉ SUR LE COMMERCE DES ARMES SANS FAILLE

Chaque année, des centaines de milliers de personnes sont tuées, blessées, violées et contraintes de quitter leur foyer à cause du manque de contrôle sur le commerce international des armes.

L'année 2012 est l'occasion d'améliorer la réglementation sur le commerce d'armes classiques. Au mois de juillet, les États membres des Nations unies seront amenés à adopter un traité international contraignant sur le commerce des armes.

Le but de la campagne *Donnez de la voix* de Contrôlez les armes est de s'assurer que ce traité soit en mesure de mettre un terme au massacre causé par un commerce

d'armes sous-réglementé, en empêchant que des armes soient utilisées pour commettre des abus ou des atrocités.

Source : www.controlarms.org

COMITE DE REDACTION

Directeur des publications :

**Christophe NYAMBATSI
MUTAKA**

Rédacteur en chef

Charles NYEMBO SALIBOKO

CONSEILLERS

- **Madame MWIZA NDAGIJE**
- **Madame ZAWADI**
- **Maitre Jacques MUPHANO M**
- **Mr Gustave HAMULI BAKULU**
- **Madame Justine BWAALITSE
B**
- **Monsieur MWISE KABANO**
- **Mlle MARIE NTAWIZERA**
- **Monsieur UMBI LUNULA**
- **Dr LUANDA LUTYATSO
Justin**

ADRESSE DE CONTACT

***Groupe Martin Luther King asbl
Association pour la non-violence
active, les droits humains et la
paix.***

***Goma, province du Nord-Kivu
République Démocratique du
Congo***

Tél: +243 97703479

+243 98624751

Email:

***groupemartinlutherking68@yah
oo.fr***

Site web: www.zamiri.best.cd

(En aménagement)

***Note : Nous sollicitons vos
appuis afin de continuer à
publier notre revue Zamiri.***